

**2024\_06\_AC\_Jurys\_examens\_SMPM\_Medecine\_DFA\_Sc\_medicales**

**LE PRESIDENT,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 613-1, L 632-1 et suivants et R 632-1 et suivants,

Vu le code de la santé publique,

Vu le décret n° 2021-1156 du 7 septembre 2021 relatif à l'accès au troisième cycle des études de médecine,

Vu l'arrêté du 30 septembre 2021 portant modification de diverses dispositions relatives au régime des études médicales et à l'organisation des épreuves classantes nationales,

Vu l'arrêté du 19 avril 2022 fixant les modalités d'organisation de la procédure nationale d'appariement pour l'accès au troisième cycle des études de médecine,

Vu l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales,

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**ARRETE :**

Article 1 : Le jury du diplôme de formation approfondie en sciences médicales est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

**Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales – 1<sup>ère</sup> année**

**Semestre 1 et Semestre 2 – Jury de 1<sup>ère</sup> année**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Monsieur le Professeur VITON Jean-Michel

Suppléant(e) : Madame le Professeur CHAUMOITRE Kathia

Liste des membres :

Monsieur le Professeur ASTOUL Philippe

Monsieur le Professeur BARTHET Marc

Madame le Professeur BERBIS Julie

Madame le Professeur COUDERC Anne-Laure

Madame le Professeur DAUMAS Aurélie

Monsieur le Professeur DEHARO Jean-Claude

Monsieur le Professeur EUSEBIO Alexandre

Madame le Professeur GRANEL-REY Brigitte

Madame le Professeur JOURDE-CHICHE Noémie

Monsieur le Professeur KARSENTY Gilles

Monsieur le Professeur MILLION Matthieu

Madame le Professeur RICHARD Marie-Aleth

Monsieur le Professeur TOSELLO Barthélémy

Monsieur le Docteur LAGIER David

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

-

## **Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales- 2<sup>ème</sup> année**

### **Semestre 3 et Semestre 4 -Jury de 2<sup>ème</sup> année**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Monsieur le Professeur VITON Jean-Michel

Suppléant(e) : Madame le Professeur CHAUMOITRE Kathia

Liste des membres :

Madame le Professeur BELIARD Sophie

Monsieur le Professeur CUNY Thomas

Monsieur le Professeur CARCOPINO Xavier

Monsieur le Professeur CHAMBOST Hervé

Madame le Professeur CHAUMOITRE Kathia

Madame le Professeur DAUMAS Aurélie

Monsieur le Professeur DAVID Thierry

Madame le Professeur DUFFAUD Florence

Monsieur le Professeur GUYOT Laurent

Madame le Professeur LEHUCHER Marie-Pascale

Madame le Professeur PELISSIER Anne-Laure

Madame le Professeur PHAM Thao

Madame le Professeur PIERCECCHI-MARTI Marie-Dominique

Monsieur le Professeur RADULESCO Thomas

Madame le Professeur CERMOLACEE Michel

Monsieur le Docteur GUIVARCH Jokthan

Monsieur le Docteur KORCHIA Théo

Monsieur le Docteur TOSELLO Barthélémy

Monsieur le Professeur VIDAL Vincent

Monsieur le Professeur VILLANI Patrick

Monsieur le Professeur VITON Jean-Michel

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-

-

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

-

**Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales- 3<sup>ème</sup> année**

**Semestre 5 et Semestre 6 – Jury de diplôme**

**Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :**

Président(e) : Monsieur le Professeur VITON Jean-Michel

Suppléant(e) : Madame le Professeur RICHARD Marie-Aleth

Liste des membres :

Madame le Docteur HABERT Paul

Madame le Professeur DAUMAS Aurélie

Monsieur le Docteur DUFOUR Jean-Charles

Monsieur le Professeur FLECHER Xavier

Monsieur le Docteur GENTILE Gaëtan

Madame le Professeur PHAM Tao

Madame le Professeur RICHARD Marie-Aleth

Monsieur le Professeur TOSELLO Barthélémy

Monsieur le Professeur VITON Jean-Michel

*En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après*

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

-

-

**Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Liste des membres :

-

-

Article 2 : Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 15 novembre 2024

Pour le Président et par délégation,  
Le Doyen de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales

